

L'actu du SCoT de Pré-Bocage Intercom

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale >> Où en est-on ? >>

Avril - Mai

Démarrage de la phase n°2 : le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

Le 4 avril 2024, au siège de l'intercommunalité à Aunay-sur-Odon (Les Monts d'Aunay), une conférence des Maires a été organisée. A cette occasion, le bureau d'études *Géostudio* a pu présenter aux élus les objectifs de cette seconde phase de la révision du SCoT, en insistant sur le rôle du Projet d'Aménagement Stratégique et sa place centrale dans l'armature SCoT. Cette réunion a par ailleurs permis de présenter le calendrier des prochaines échéances et de la concertation proposée.

Nouvelle série d'échanges entre élus et techniciens

Comme en phase de *Diagnostic*, les élus du territoire ont été invités à participer à une série de réunions de travail, organisée autour des mêmes thématiques qu'à l'automne 2023 :

- Environnement / paysage
- Foncier / agriculture
- Habitat
- Mobilités / équipements
- Economie / commerce



Ayant eu lieu entre début avril et début mai 2024, ces ateliers ont permis au groupement de bureaux d'études de questionner les élus sur les objectifs à inscrire dans le futur PAS et de dessiner ainsi les contours du projet politique à retenir.

Mai

Concevoir l'armature du PAS

Une fois les ateliers réalisés, les bureaux d'études se sont attelés à établir la base d'une armature pour le PAS et de proposer une organisation qui répond aux priorités identifiées par les élus.

Ce travail a été présenté en conférence des Maires le 29 mai 2024. Une réunion au cours de laquelle les élus ont pu réagir aux propositions faites par l'équipe technique et indiquer dans certains cas les formulations à retenir.

Juin - Juillet

Un PAS rédigé et partagé avec les élus du territoire

Courant juin, le groupement de bureaux d'études a entrepris de rédiger le Projet d'Aménagement Stratégique en s'appuyant sur l'armature présentée le 29 mai et sur les remarques formulées par les élus.

Une nouvelle conférence des Maires, organisée le 3 juillet 2024, a ainsi permis de finaliser la présentation du PAS et d'arrêter certains choix importants pour la suite de la procédure.



À venir

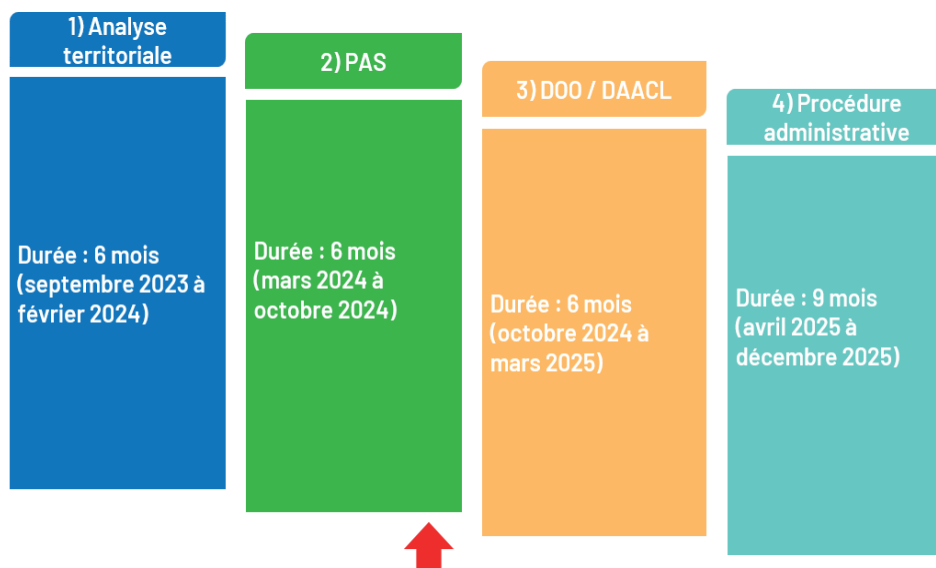
Concertation et validation du PAS

Alors que l'été peut encore être une période de réflexion quant à certaines formulations proposées dans le projet de PAS, la rentrée 2024 sera l'occasion pour la CCPBI de consulter à nouveau les Personnes Publiques Associées sur la procédure de révision du SCoT et de leur présenter les grandes lignes du projet envisagé.

Une réunion publique sera également organisée pour présenter aux habitants et acteurs du territoire le contenu du document et recueillir leurs impressions.

La finalisation du PAS est attendue pour le début de l'automne 2024 et se matérialisera par la tenue d'un débat entre les membres du Conseil Communautaire.

La troisième phase de révision du SCoT devrait alors s'engager dans le courant de l'automne, autour de la conception du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) et du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL).



Nous sommes ici